

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES MEMBRES

Association Entr'Elles

L'esprit Entr'Elles

L'association Entr'Elles est un espace bienveillant de sororité, de créativité, de solidarité, de bien-être et de mise en action collective, ouvert aux femmes et jeunes femmes dès 16 ans (avec autorisation parentale), ainsi qu'à toute personne souhaitant s'y engager dans le respect des valeurs de l'association.

Adhérer à Entr'Elles, c'est rejoindre un collectif fondé sur l'écoute, l'entraide, la transmission, la visibilité des parcours, l'expression de soi et l'engagement citoyen.

MES ENGAGEMENTS EN TANT QU'ADHÉRENT·E

Respect et bienveillance

Je m'engage à respecter chaque personne, ses différences, ses choix, son rythme et ses convictions.

Non-jugement et confidentialité

Je m'abstiens de tout propos ou comportement discriminant, stigmatisant ou oppressif.

Je respecte la confidentialité des échanges tenus dans les cercles de parole, ateliers ou espaces collectifs.

Sororité, solidarité et entraide

Je participe avec l'esprit de sororité qui fonde Entr'Elles : accueil, co-construction, soutien mutuel et transmission bienveillante.

Éthique, exemplarité et alignement

Je représente l'association avec loyauté, engagement et intégrité, en accord avec ses valeurs et son règlement intérieur.

SI JE SUIS BÉNÉVOLE OU INTERVENANT·E

Proposition d'activités

Je peux proposer un atelier, une animation, un programme ou une intervention en lien avec l'objet et les axes d'action de l'association.

Ma proposition est soumise au Bureau, qui statue sur sa pertinence, sa faisabilité et sa cohérence avec les priorités collectives.

Validation obligatoire

Aucune action ne peut être mise en œuvre sans :

- validation écrite du Bureau,
- et signature de la Présidente si une mission rémunérée ou contractualisée est envisagée.

Engagement et cadre

Je respecte les horaires, lieux, consignes, personnes impliquées et l'esprit collectif de chaque activité.

Je m'engage à prévenir en cas d'indisponibilité et à tenir mes engagements de manière fiable et professionnelle.

Rémunération éventuelle

Si mon activité est ouverte au public ou aux adhérent·e·s avec une participation financière, une rémunération peut être envisagée, sous réserve :

- d'un statut juridique valide,
- de la signature d'une convention ou feuille de mission,
- et de la validation formelle par le Bureau.

POUR TOU·TE·S LES MEMBRES

Contribution libre et active

Je suis libre de m'impliquer :

- ponctuellement,
- régulièrement,
- ou simplement par ma présence, mon écoute et mon soutien.

Chaque geste compte pour faire vivre la dynamique collective.

Communication & image

J'autorise ou non la prise de photos ou vidéos me concernant lors des événements ou ateliers.

Je m'engage à ne pas utiliser le nom, le logo ou les visuels de l'association à des fins personnelles ou commerciales sans autorisation écrite du Bureau.

Cotisation annuelle

Je m'engage à régler ma cotisation annuelle dans les délais prévus.

Ce règlement conditionne ma participation aux activités, mon accès aux services réservés et mon droit de vote en Assemblée Générale.

VALIDATION DE MON ENGAGEMENT

Je certifie avoir pris connaissance des **statuts**, du **règlement intérieur** et de la **charte d'engagement**, et je m'engage à les respecter dans un esprit de sororité, de respect et de responsabilité.

Fait à :

Le :

Nom et prénom :

Signature précédée de la mention : « Lu et approuvé »